

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

OBJET

Toute inscription à une formation implique l'adhésion entière et sans réserve des signataires aux présentes conditions générales de vente.

INSCRIPTION

Les pré-inscriptions se font en ligne sur notre site internet www.csf-ud35.org ou par mail auprès de l'Union Départementale. L'inscription est valide lorsque le dossier d'inscription est complet (acompte compris). Un certificat d'inscription peut être fourni sur demande du stagiaire, de l'employeur, ou du représentant légal. Dans le cas d'une prise en charge financière il sera demandé de contacter l'UD CSF 35 pour compléter le dossier d'inscription.

CONVOCATION

Une convocation à la formation accompagnée des informations pratiques seront envoyés au minimum 10 jours avant le début de la session.

MODIFICATIONS

La CSF d'Ille et Vilaine se réserve le droit d'apporter des modifications de dates, lieux, horaires au titre des modalités d'organisation ne constituant pas une clause contractuelle dans les 5 jours avant le début du stage. L'équipe de formation peut également modifier ces modalités en accord avec l'UD35 CSF et en concertation avec le groupe de stagiaires.

ATTESTATION DE FORMATION

Une attestation de formation sera adressée à l'issue de la formation sur demande de l'intéressé, de l'employeur ou du responsable légal.

ABSENCE

En cas d'absence d'un stagiaire, la CSF d'Ille et Vilaine se devra d'avertir l'employeur et ou le responsable légal. Une journée d'absence entraîne la non validation de la session de formation. Dans ce cas, aucune attestation ou certificat ne sera délivré.

ANNULATION

Dans le cas d'annulation ou d'arrêt de la session de la part de la CSF pour quelque raison, les stagiaires en seront informés par

Actualisation 2026

téléphone et/ou par mail dans les plus brefs délais et des solutions de remplacement seront envisagées. Dans le cas où il n'est pas trouvé de nouvelles modalités, le dossier d'inscription est restitué sans aucune retenue financière.

DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Un acompte de 50 euros est demandé lors de l'inscription. Le règlement de la formation doit être effectué dans sa totalité, 14 jours minimum avant le début de la formation.

Le paiement peut s'effectuer par carte bancaire sur le site internet de la CSF Ud35, par chèque, par virement, en espèces ou par chèques ANCV.

Les tarifs comprennent : les frais pédagogiques (encadrement, matériel et documentation), les frais de location, l'hébergement et/ou de restauration selon la formule du stage, les frais de gestion, les assurances et l'adhésion.

Pour toute annulation plus de 14 jours avant le début de la session aucune retenue ne sera faite. Pour toute annulation entre 14 et 7 jours avant le début du stage, 50% du montant de la formation est dû. Pour toute annulation à moins de 7 jours, 100% du montant de formation est dû.

Sauf sur présentation d'un justificatif valable* : certificat médical, convocation d'une autorité, décès d'un proche.

En cas d'arrêt en cours de formation sans justificatif valable*, aucun remboursement partiel ou total ne sera appliqué.

En cas d'arrêt en cours de formation sur présentation d'un justificatif valable*, seules les journées de formation commencées sont dues.

En cas d'arrêt en cours de formation, une réinscription sur une prochaine session équivalente (dans sa globalité) sera proposée sans frais supplémentaires, exceptés les frais de gestion de 50 euros.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

En cas de non satisfaction par nos prestations, vous avez la possibilité de nous faire une demande de réclamation, via le formulaire disponible sur le site internet. Nous vous demanderons de nous la retourner dans les plus brefs délais. Elle sera traitée par nos services.